



EcoCiter

Cuve de récupération d'eau de pluie pré-équipée 5000 L plate

15 ans Garantie Fabrication française

ETP05000



Caractéristiques

- > Cuve en polyéthylène avec anneaux d'ancrage et de levage,
- > Couvercle anti-dérappant diamètre de passage 676 mm, fermeture par 1/4 de tour, vis de sécurité et joint d'étanchéité,
- > Manchons d'entrée et de trop plein en PVC Ø110 mm,
- > Possibilité de jumelage (voir option ETK075).

Équipements de série :

1 dispositif de filtrage comprenant :

- > Filtre inox section 1000 microns amovible avec poignée de manutention, à plan incliné autonettoyant,
- > Compartiment filtre avec couvercle empêchant le passage des rongeurs dans la cuve,
- > Trop-plein pour l'évacuation des particules flottantes,
- > Siphon anti-passage de nuisibles intégré au compartiment filtre (cf. 1).



1 système d'aspiration Ø 1" comprenant :

- > 1 flotteur pour éviter l'aspiration des boues et des flottants,
- > 1 crépine en plastique et un clapet anti-retour à ressort,
- > 1 tuyau PVC souple,
- > 1 jeu de raccords.

1 tuyau de refoulement :

- > Utilisé dans le cas d'une installation avec pompe immergée, il se raccorde directement sur le refoulement de la pompe.



2 raccords filletés 1" pour connexion de la pompe et du réseau eaux de ville, 1 manchon passe-câbles.



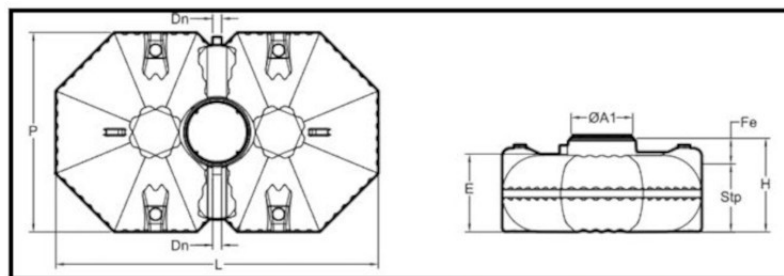
1 plaque d'identification ainsi qu'1 chaîne fixée en partie haute de la cuve pour manutention de la pompe (en option).



2 autocollants pictogrammes «eau non potable» PVC rigide fournis.



Dimensions



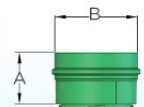
Références gammes ETP	P	L	H	E	Stp	Fe	Dn	Volume utile	ØA1	Poids
ETP05000	2408	3891	1130	940	820	310	100	5000	745	278

Options



Réhausses de couvercle

Références	A (mm)	B (mm)	Poids (Kg)	Découpable	Fixe
ETR47EF	490	780	10,5	•	
ETR65EF	650	780	18	•	



Pompe automatique

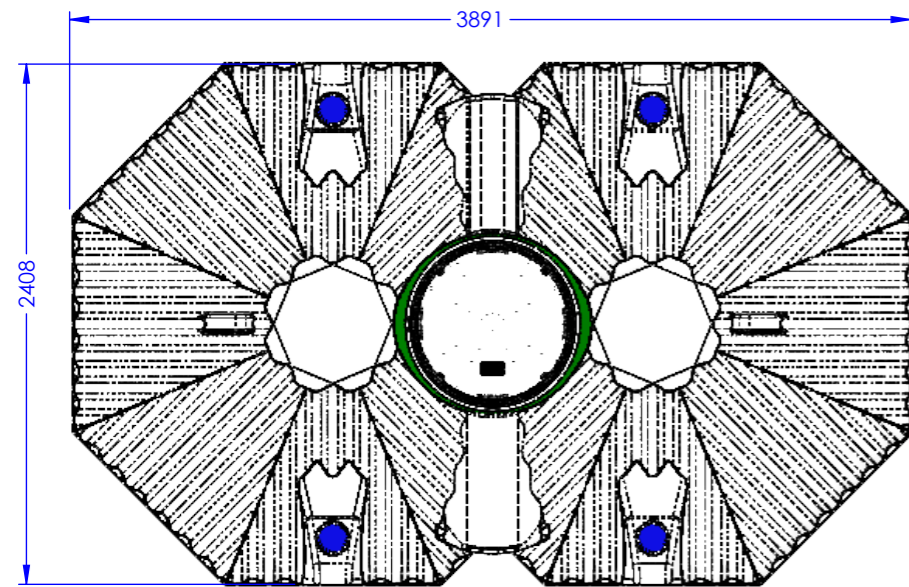
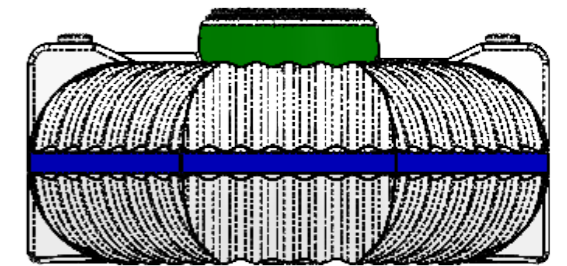
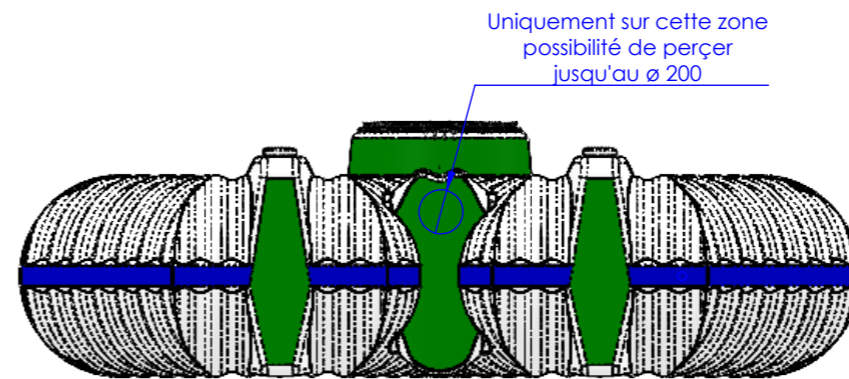
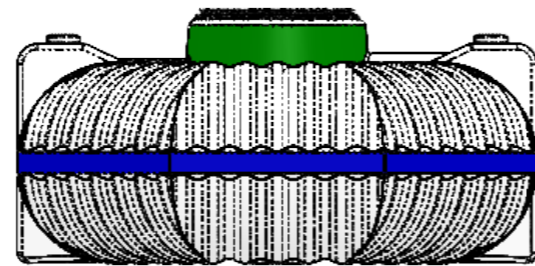
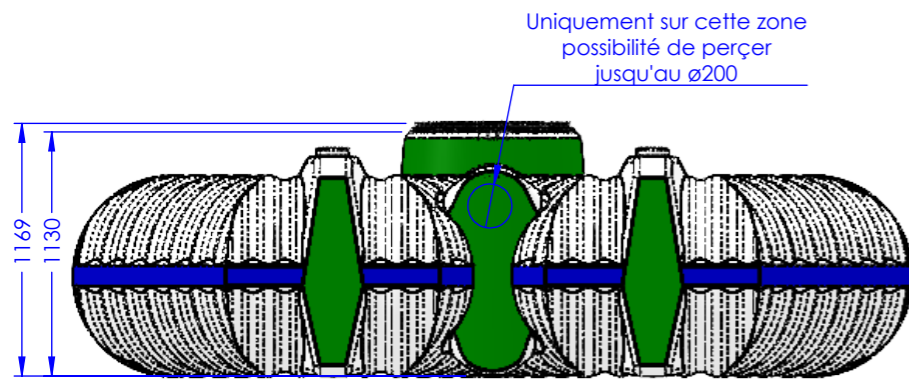
Consultez-nous pour la fiche technique spécifique.
réf. DIVE1000 réf. DIVE1200

Kit de jumelage réf. ETK075



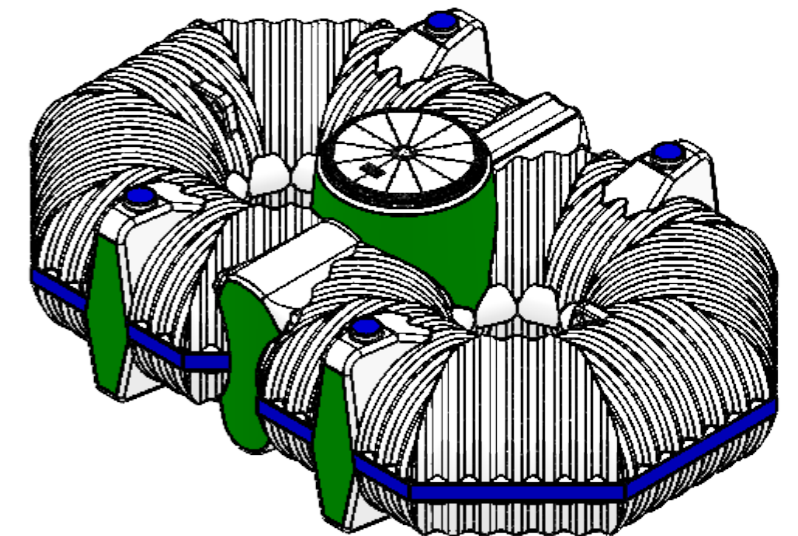
Kit de rétention / régulation réf. ETKR100





Toutes les zones vertes peuvent recevoir des piquages allant de 1/2" à 4"

Toutes les zones bleues peuvent recevoir des piquages allant de 1/2" à 1"1/4"



Révision	A
Validation	23.11.2021
Visé par	Clémence Vallée

Si besoin de piquages dans les zones blanches, merci de contacter le service commercial

Si les perçages sont fait hors des zones de couleur le produit n'est plus garanti.

Créé par	CLE VAL	Création	23.11.2021
Dest.	Plan d'implantation		
N° Cde			
Poids	269.24		
Matière / Finition	PE /		
Format	A3	Echelle	1:35
			
MARIGNY LE LOZON 50570 Tél : 02 33 77 18 40 info@plasteau.com			

<h2>CUVE PE 5000 PLATE</h2> <h3>Zones de piquages</h3>			
Ref :			
Code	Plan	A21-02766 A	Page
Ce plan est la propriété de la Société PLASTEAU et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation			1 / 1

Gamme Polyéthylène – Pose Enterrée

Réception et Stockage:

-Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil ne présente aucun dommage.

En cas de défaut veuillez émettre des réserves sur le bon du transporteur

-Entreposer l'appareil sur une surface plane, à l'abri des chocs et le caler.

Manutentions :

Avant manutention, **vérifier l'absence totale d'eau** à l'intérieur de l'appareil.

Les cuves sont sensibles aux chocs et aux impacts de fourches des chariots élévateurs, procéder avec précaution. **Ne pas pousser l'appareil.**

Employer impérativement un **engin de levage adapté**. Guider l'appareil suspendu à l'aide de cordes. Procéder sans à-coups.

Précautions Fondamentales :

- Privilégier une zone d'implantation **non exposée au passage de charges roulantes** et à **proximité du bâtiment** afin de réduire la profondeur d'installation de l'appareil pour en **faciliter l'entretien courant**. Rester éloigné des racines d'arbres.

- Ne pas poser la cuve dans une zone en **forte pente** ou sollicitée mécaniquement par une **fondation** (cf. DTU 13.11 & 13.12) ou un **talus**.

- **Ne pas utiliser d'engin de compactage** pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier auto compactant $\phi < 15\text{mm}$

- Privilégier les **rehausses légères** en PE (option). En cas d'usage de rehausses en béton, réaliser une dalle d'assise protégeant la cuve.

- En phase chantier, baliser la zone d'implantation de la cuve afin d'interdire la circulation d'engin à proximité (sauf après réalisation d'une **dalle de protection**)

- La température dans l'appareil ne doit jamais pouvoir dépasser **30°C**. Vider la cuve en cas de **risque de gel** du contenu.

- Attention, l'**ancrage de la cuve** (#4 et/ou #8 de la procédure) est indispensable en cas de présence de **nappe d'eau souterraine**, de **terrain hydromorphe** ou de **couche de sol peu perméable** (coef. de perméabilité $K < 10^{-5}$ cm/s : roches, argiles, limons ...) pouvant **retenir les eaux de surfaces**. Consulter l'étude de sol pour évaluer ces risques au point d'implantation de l'appareil. **L'ancrage doit être réalisé avec des sangles adaptées (pas de câbles ni de chaines)**.

Le site <http://www.georisques.gouv.fr> aide également à l'évaluation des risques liés à la présence d'eau souterraine et à la présence d'argiles (risque de retrait-gonflement) sur le lieu d'implantation.

- en cas de risque de **dépassement du niveau d'immersion N** (cf tableau + schéma, page 2) et/ou en **présence d'argiles** (aléa argileux identifié moyen à fort) **ne pas poser le matériel standard** et nous contacter afin de déterminer une référence et/ou la procédure d'installation adaptée aux terrains critiques.

- les cuves sont conçues pour résister aux **profondeurs d'installation maximum (cote G)** figurant dans le tableau page 2. Au-delà, un **ouvrage de protection** (cf. #8 de la procédure) devient obligatoire.

- En cas d'exposition à des **charges additionnelles statiques** (talus, tas de matériaux divers, forte pente, usage de rehausse béton, ...) ou **dynamiques** (passage de véhicules, ...), un **ouvrage de protection** est également obligatoire, ceci indépendamment de la profondeur.

Cette dalle doit être **flottante** et en appui sur les bords de fouille. (*Aucun transfert de charge ne doit être possible par contact direct entre le béton et l'appareil*). Le **dimensionnement structurel** de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil (*L'appareil ne devra pas être exposé à des pressions résiduelles excédant les charges statiques équivalentes aux cas limites du tableau. Cf page suivante*)

- En cas de pose sous voirie, **le couvercle en plastique doit être retiré**. Prévoir un tampon adapté (pose flottante sans transfert de charge sur l'appareil)

- Pour une **pose hors sol**, veuillez nous consulter pour connaître le modèle adapté et la procédure d'installation associée.

Procédure d'installation d'appareil enterré :

1- Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité.

En cas de besoin d'ancrage la cuve (cf. § « précautions », prévoir le dispositif d'ancrage proposé en option, ou réaliser un radier béton incluant des fers à béton. *La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.*

2- Réaliser un lit de pose (sable ou gravier $\phi < 15\text{mm}$) de 100mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé

3- Poser l'appareil après avoir retiré les protections et accessoires de transport

4- Ancrer l'appareil si nécessaire (cf précisions page 2)

5- Introduire un volume d'eau claire V_{Ec} dans la cuve pour la stabiliser :

Pour une cuve de volume $V \leq 8\text{m}^3$, remplir la cuve **au minimum à 50%** d'eau claire: $V_{Ec} \geq V_{cuve}/2$

Pour une cuve de volume $V \geq 10\text{m}^3$, **Ne pas dépasser 20%** du volume utile de la cuve : $V_{Ec} \leq V_{cuve}/5$

Cette introduction d'eau claire ne s'applique pas aux cuves de régulation 100% ref. ET-----R / RX / EF

Simultanément, remblayer l'appareil avec du gravier $\phi < 15\text{mm}$ (autocompactant). Procéder par couches de 200mm d'épaisseur maxi

- Le **compactage mécanique** est **EXCLU**.

- **Soigner les espaces fermés** en partie basse pour assurer une parfaite assise de la cuve

- **Procéder ainsi au moins jusqu'à 50% de la hauteur cuve**, (*Au-delà de ce niveau, l'utilisation de la terre environnante est tolérée, à condition qu'elle soit dépourvue d'argile et de cailloux $\phi > 15\text{mm}$*)

6- Raccorder la cuve (ϕ standard PVC), ainsi que la ventilation éventuelle (*selon les modèles*)

7- Si nécessaire (cf. § « Précautions », réaliser la dalle de protection et/ou lestage, mettre en place l'éventuelle rehausse

8- Remblayer la tête de cuve avec du gravier $\phi < 15\text{mm}$

Pour le remblai final, utiliser du gravier $\phi < 15\text{mm}$ et s'arrêter légèrement en retrait du niveau du couvercle.



Levage

- Utiliser un **engin de levage** adapté
- utiliser simultanément et sans les modifier les 2 sangles de levage livrées avec l'appareil (1 seule sangle pour ETS03000)
- Guider et stabiliser la cuve suspendue à l'aide de cordages
- procéder sans à-coup lors du levage et du déplacement de la cuve

Ancrage

Type de lestage :	ETS03000	ETP05000	ETM10000
Lestage inférieur	Châssis CSET2 (cf notice IN053) ou Fer à béton dans les pattes d'ancrage	Impossible	2 châssis CSSA24 (cf notice IN053) ou Fer à béton et sangle SA1824
Lestage supérieur	Possible (Respecter la pression maximale admissible sur la face supérieure de la cuve => P.V.adm ≤ 18000N/m ²)		

Conditions d'Installation

	Niveau d'eau souterraine N (immersion)	Profondeur G (anneau de levage)
ETS03000	N ≤ 0,6 m	G ≤ 0,65 m
ETP05000	N ≤ 0,9 m	G ≤ 0,65 m
ETM10000	N ≤ 1,0 m	G ≤ 0,65 m

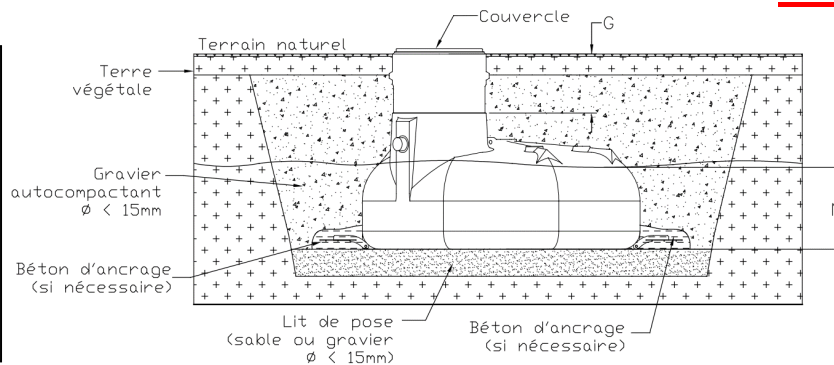
Attention:

- En cas de risque de **N > aux indications dans le tableau ci-dessus, ne pas poser la cuve** et nous contacter
- Si **G > aux indications dans le tableau ci-dessus : envisager un ouvrage de protection** (cf. § « Précautions fondamentales »)

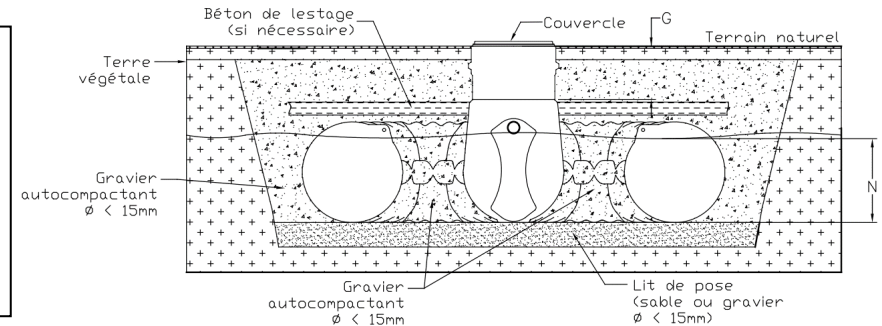
Pour une **pose en élévation** (hors sol), nous contacter pour connaître la procédure adaptée

Exemples

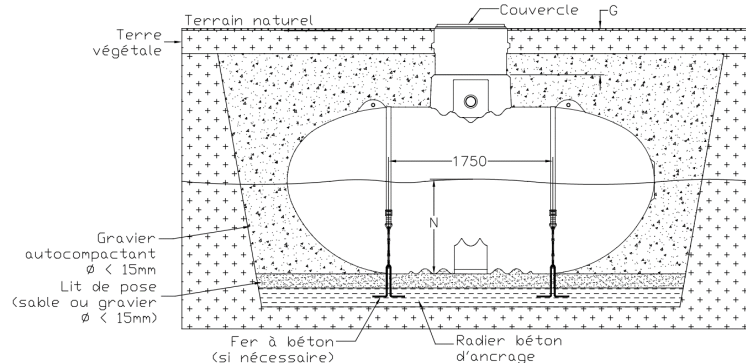
Lestage inférieur par châssis



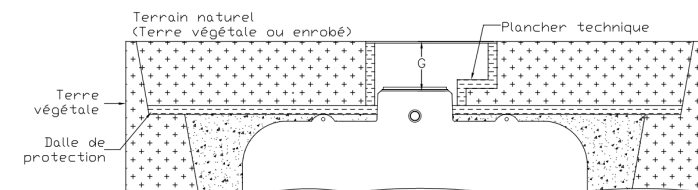
Lestage supérieur



Lestage inférieur par sangle



Pose profonde



En partie basse, les § 1 à 6 de la procédure d'installation générale s'appliquent
Pression maximale admissible sous dalle P.V.adm ≤ 18000N/m²

Représentations schématiques ne pouvant servir de plan d'exécution